INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026/2027

PORTAIL FAMILLES

DU 27 AVRIL AU 14 JUIN 2026

ATTENTION :

Tout dossier incomplet ne pourra pas être validé.
Veuillez à fournir l'ensemble des documents demandés.

VOICI LES PIÈCES À FOURNIR

- ☐ Livret de famille
- ☐ Carte d'identité des parents
- ☐ Justificatif de domicile (- 3 mois / EDF, SUDEAU ou bail complet)
- ☐ Attestation CAF

Selon votre situation :

- ☐ Hébergement : justificatif + attestation + pièce d'identité de l'hébergeur
- ☐ Divorce : jugement
- ☐ Accueil familial : attestation du Conseil départemental
- ☐ Changement de commune : certificat de radiation

NB : Pour les assistants familiaux, créez votre dossier pour gérer les démarches de vos enfants placés

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT EFFECTUER VOS DÉMARCHES EN LIGNE via le Portail Familles (accessible 7j/7 & 24h/24)

letampon.fr/portailfamilles

Scannez moi

Accès direct au portail